

## COORDONNÉES

**Siège social :**  
1 rue François Prat - 86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

## SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs .....	p. 3
Avis aux arbitres .....	p. 7
Avis aux éducateurs .....	p. 8
PV Commission Sportive .....	p. 10
PV Commission Jeunes .....	p. 18
PV Commission Litiges.....	p. 27
PV Commission Arbitrage .....	p. 34
Informations diverses .....	p. 37

## AGENDA DE LA SEMAINE

**Mardi 7 avril :**

- Commission des Jeunes

**Mercredi 8 avril :**

- Stage détection U14 Garçons

**Jeudi 9 avril :**

- Journée spécifique « Gardien de but »
- Commission de Discipline
- Commission Sportive

**Vendredi 10 avril :**

- Arbitrage – Prépa Ligue

## CPS « GARDIEN DE BUT »



Lien d'inscription page 3

## GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail sur l'organisation des compétitions seniors aura lieu le **lundi 20 avril**, au District. **Les inscriptions sont toujours possibles.**

Plus d'informations page 4

## PARTENAIRE DE LA SEMAINE



## FMI - NOUVELLE VERSION

Dès aujourd'hui, seule la version 5.0.16 sera utilisable.

Mise à jour obligatoire pour tous les clubs.

## DEMANDE DE TROPHÉE

La fiche de renseignements pour les demandes de trophées est à retourner avant **le mardi 5 mai 2026.**

Fiche disponible page 5



# PARTENAIRE

## VOS FORMATEURS



**Enrick Cosson - 06 47 66 18 90**  
Dirigeant fondateur des 2 entités ECP & ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes.



**Jordan Durand - 06 66 91 11 76**  
Formateur et conseiller en associations sportives. Jordan fait parti d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.



**Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01**  
Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.



**Anelore Méry - 06 60 27 93 34**  
Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle conçoit également des objets de communication personnalisés.



**Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84**  
Formateur en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 3 saisons au niveau régional.



**Élodie Cervais - 06 72 68 73 35**  
Formatrice DUERP, son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUERP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

## NOS MISSIONS

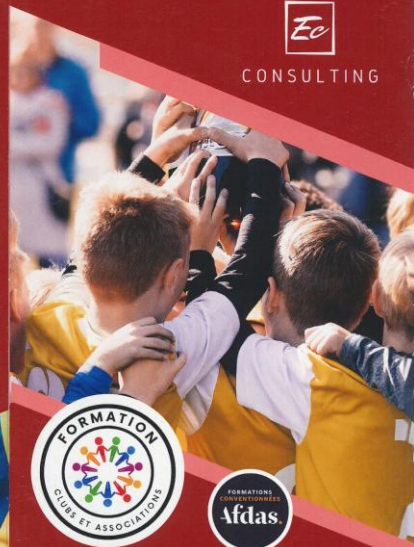
- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

## EC CONSULTING

consult.perf@gmail.com  
02 36 05 63 05  
Loches  
www.eccformation.com



CONSULTING



## CLUBS ET ASSOCIATIONS vous n'êtes plus Seuls !

Formation éligible au financement

Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

## NOS FORMATIONS



**"Bilan de compétences"**  
un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.



**"Avoir une communication efficace pour sa structure"**  
Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !



**"Créer un site internet 100% sur mesure"**  
Ayez un espace de communication personnalisé et illimité et gagnez en crédibilité.



**"Maîtriser les bases associatives"**  
Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.



**"Améliorer les ressources financières de sa structure"**  
Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !



**"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"**  
Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !



**"Créer et promouvoir un événement"**  
Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !



**"Améliorer la gestion RH de sa structure"**  
Recrutez et managez vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure



**"Analyse vidéo dans le sport"**  
Connaitre les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.



**DUERP Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**  
Optimisez la gestion de la santé au travail pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.



## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



### Financer sa formation

L'Afdas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.



### Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation



## AVIS AUX CLUBS

### DATES À RETENIR

- **Mercredi 8 avril** : Stage détection U14 Garçons à St Nicolas
- **Jeudi 9 avril** : Journée spécifique « Gardiens de but » à Migné-Auxances
- **Lundi 20 avril** : Groupe de Travail : « Organisation des compétitions seniors » au District
- **Mercredi 22 avril** : Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles à Nieuil l'Espoir
- **Samedi 2 mai** : Journée des Féminines à Buxerolles

### JOURNÉE SPÉCIFIQUE – GARDIENS DE BUT

#### Jeudi 9 avril

Stade André Jarasson – Migné-Auxances  
14h00 → 17h00

Catégories U11 et U12 (Filles et Garçons)

Inscription obligatoire via le lien suivant : <https://urls.fr/J64CYO>

### FMI – FIN DE DISPONIBILITÉ DES VERSIONS HISTORIQUES AU 31 MARS 2026

Comme cela a déjà été acté et précisé à plusieurs reprises, nous souhaitons vous rappeler l'évolution concernant l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, seront prochainement inutilisables.

Ainsi, **à compter du 31 mars 2026**, l'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

L'assemblée Générale Ordinaire du District de la Vienne de Football aura lieu le :

#### Vendredi 5 juin 2026

Lieu à définir

Tous les clubs du District de la Vienne de Football sont conviés à y assister.

Début de l'émargement : 18h15

Fin de l'émargement : 19h00

Début de l'Assemblée Générale : 19h15

### VŒUX DES CLUBS

Toute modification à un règlement du District doit être présentée au Comité de Direction et soumise au vote lors de l'Assemblée Générale.

À cet effet, les clubs qui souhaitent proposer des vœux à **l'Assemblée Générale du vendredi 5 juin 2026** doivent les transmettre au District par :

- La messagerie officielle
- Ou par lettre recommandée sur papier à en-tête du club, signée par le Président, pour le **mardi 5 mai 2026**, dernier délai.



## GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS

Lors des réunions de secteurs, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail afin de réfléchir sur l'organisation de nos compétitions (coupes et championnat), tout en les gardant attractives.

Des membres de clubs ont été désignés pour y participer, nous les remercions.

Si un membre de votre club souhaite également y prendre part, nous vous remercions de l'inscrire via la messagerie officielle.

### **La 2<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail aura lieu le lundi 20 avril à 19h00 au siège du District.**

#### **Quelques pistes de réflexion sur Les coupes départementales à partager au sein de votre club, afin d'en débattre au cours des réunions :**

- 1) Faut-il conserver nos 5 coupes départementales ?
- 2) Faut-il limiter le nombre d'engagements par équipe en coupe. Ex : clubs de D5
- 3) À ce jour, une équipe toujours qualifiée dans une coupe supérieure peut entrer jusqu'en quart de finale dans la coupe inférieure (exemple une D3 de la coupe Louis David en coupe Jolliet Rousseau), Peut-on proposer qu'à partir d'un tour à définir (proposition à faire), cette équipe puisse faire un choix ou être remplacée par son équipe réserve (si équipe unique le choix de rester dans la coupe supérieure ou non, devra se faire à ce moment-là).
- 4) Organiser le calendrier général pour permettre de jouer plus de tours de coupes départementales pendant les vacances scolaires, en décalage avec la coupe Nouvelle-Aquitaine...
- 5) Gestion des intempéries
- 6) Avez d'autres pistes de réflexions à nous soumettre ?

#### **Quelques pistes de réflexion sur le championnat départemental:**

- 1) Doit-on conserver des poules de 12 équipes en D1 et D2 ?
- 2) La D5 doit-elle commencer le championnat plus tard ?
- 3) Réflexion sur le championnat de D5 à un ou deux niveaux
- 4) Compétition le week-end avant Noël et le premier week-end de janvier ?
- 5) Matches en cas d'intempérie (utilisation des terrains synthétiques du département)
- 6) Réflexion sur l'inversion automatique des rencontres de championnat lors de la phase aller... et sur la phase retour ?
- 7) Réflexion sur les horaires de rencontres en D5
- 8) Avez d'autres pistes de réflexions à nous soumettre ?



**DEMANDE DE TROPHÉE DU DISTRICT 2025/2026**  
**Arbitre – Éducateur(trice) – Dirigeant(e) – Joueur(se)**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

Limitée à une demande de trophée pour chaque catégorie

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

N° de licence : ..... Club actuel : .....

**Catégorie** :  arbitre     éducateur(trice)     dirigeant(e)     joueur (se)

**Fonction(s) ou service(s) rendu(s) au Football (en précisant les années) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Motivation de la demande :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à : ..... le : .....

Signature :

Cachet du club :

*Les demandes des années précédentes, non retenues, devront être renouvelées.*

**Document à retourner au District de la Vienne de Football pour le mardi 5 mai 2026**

**La remise des trophées est effectuée lors de la soirée de remise des récompenses (date et lieu à définir)**



## CDOS – JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

En partenariat avec le Département de la Vienne, le CDOS organise prochainement la Journée Olympique et Paralympique autour du lac de la Technopole.

Pour cette édition, ils ont fait le choix d'orienter prioritairement l'événement vers les entreprises du territoire. L'objectif est clair : permettre aux salariés de vivre un temps sportif et convivial sur la pause méridienne et en fin de journée, afin de favoriser la cohésion d'équipe, la qualité de vie au travail et la découverte des valeurs olympiques et paralympiques.

Pour combler l'après-midi ils réfléchissent à l'opportunité d'intégrer des scolaires sur ce créneau.

Cette dynamique sera renforcée par la présence de foodtrucks et d'animations complémentaires sur le site.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez dès à présent vous inscrire à partir du lien suivant : [Lien inscription](#)

## CDOS – PETIT DÉJEUNER ET ÉCHANGES

Le CDOS 86 et Allianz vous donnent rendez-vous pour un temps d'échange autour d'un petit-déjeuner.

**Judi 23 avril 2026**

**De 8h30 à 10h**

**Bâtiment Antarès – Téléport 4 – Futuroscope  
86360 Chasseneuil-du-Poitou**

Au programme :

- Un temps d'interventions et de réflexion autour de la thématique « se prémunir contre la douleur ».
- L'assurance : Se prémunir contre les risques liés à la pratique sportive
- La prévoyance : Anticiper les dépenses liées à une douleur physique/psychique
- La gestion de patrimoine : Éviter « la douloureuse fiscale »

Un moment concret, utile et accessible pour tous les acteurs du sport souhaitant mieux comprendre, anticiper et agir.

Pour s'inscrire : [Formulaire d'inscription "Petit déjeuner" | Framaforms.org](#)

## CDOS – FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la professionnalisation des salariés et dirigeants du mouvement sportif, le CDOS 86 organise cette formation pour permettre aux éducateurs sportifs de s'approprier l'usage de l'Intelligence Artificielle dans leur activité professionnelle.

**PUBLIC** : à destination des salariés, bénévoles et dirigeants du mouvement sportif de Nouvelle-Aquitaine.

**COÛT DE LA FORMATION** :

- 280€ pour les salariés – Prise en charge financière possible par votre OPCO,
- 50€ pour les dirigeants et les bénévoles d'associations.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES** :

- Identifier les enjeux éthiques, sociétaux, environnementaux autour des IA,
- Elaborer des requêtes pour un usage de l'IA dans le cadre sportif,
- Paramétrer une bibliothèque et/ou un agent conversationnel,
- Identifier les plus-values de l'utilisation des IA dans sa pratique professionnelle.

**INTERVENANTE** : Marie BERNARD de l'Atelier Canopé 86

Pour s'inscrire : [Formulaire de préinscription à la formation professionnelle : "L'intelligence artificielle au service de l'éducateur sportif"](#)



## AVIS AUX ARBITRES

### RAPPELS

#### 1. Indisponibilités :

En cas d'indisponibilité pour une désignation du vendredi à 17h30 au dimanche midi uniquement, nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir l'astreinte arbitrage. Passé ce délai, il est impératif de contacter directement le club recevant. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du District, dans l'onglet clubs. Le numéro de l'astreinte à contacter est le 06.88.57.90.08. Pour faciliter le travail de l'astreinte, merci de signaler vos indisponibilités jusqu'au dernier moment.

Par exemple, si vous êtes désigné le dimanche et que vous prévoyez tardivement un engagement le samedi, ou inversement, merci de vous mettre indisponible « en direct » afin de ne pas être sollicité pour combler un désistement de dernière minute.

#### 2. Problèmes Techniques :

Nous rencontrons toujours des problèmes techniques émanant de la FFF concernant l'affichage des faits disciplinaires et les changements sur les feuilles de match informatisées. Nous tenons à rappeler qu'en cas d'exclusion, le rapport disciplinaire doit être adressé au District de la Vienne de football via la commission de discipline (**48 heures maxi**), même si celui-ci n'apparaît plus sur le Portail des Officiels.

#### 3. Contact avec Tanguy FLOZE :

Enfin, nous précisons que les missions de Tanguy FLOZE, notre conseiller territorial en arbitrage arrivé début septembre, consistent principalement au recrutement, à la fidélisation et la formation d'arbitres stagiaires.

Pour le contacter : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

## INFORMATIONS DIVERSES

- La mise à jour des Lois du Jeu et des questions / réponses est sur le site de la Fédération Française de Football : <https://www.fff.fr/9-les-arbitres/240-les-lois-du-jeu.html>
- L'accès aux indemnités reçues depuis le Portail des Officiels. Cette fonctionnalité vous permet :
  - de consulter l'historique de vos indemnités en temps réel,
  - d'avoir une vision claire de vos remboursements,
  - de suivre l'historique de vos indemnités en temps réel,
  - de faciliter le suivi de votre activité.



## AVIS AUX ÉDUCATEURS



### FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE – RECYCLAGE BMF/BEF

16h de formation à effectuer tous les 3 ans

- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux (8h de formation)

Inscription : <https://maformation.fff.fr/formation/96-formation-continue-de-niveau-4-et-5-bmf-bef.html>

### JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE CFF2/CFF3

- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux

Inscription journée complémentaire DF Coach Jeunes (CFF2) : <https://maformation.fff.fr/formation/136-journee-complementaire-df-coach-jeunes.html>

Inscription journée complémentaire DF Coach Séniors (CFF3) : <https://maformation.fff.fr/formation/137-journee-complementaire-df-coach-seniors.html>



# ÉQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

## CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS



ANCIENS MODULES/CFF			NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	LICENCE ÉLIGIBLE
-	-	Module U6/U7	CFI U6/U9 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Initiateur 1	CFF 1	Module U9	CFI U6/U9 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module U11	CFI U10/U13 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Initiateur 2	CFF 2	Module U13	CFI U10/U13 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module U15	CFI U14/U19 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Animateur Sénior	CFF 3	Module U17/U19	CFI U14/U19 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module Séniors	CFI SENIORS CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
-	CFF 4	-	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
-	-	Module Futsal Initiation/Découverte	CFI FUTSAL U13/U15 ATTESTÉ	Animateur
-	-	Module Futsal Entraînement/Perfectionnement	CFI FUTSAL U18/SENIORS ATTESTÉ	Animateur
-	-	Certificat Futsal Base	CFI FUTSAL CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral

# ÉQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027



## ATTESTATIONS FÉDÉRALES

ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	LICENCE ÉLIGIBLE
Module Animateur/trice Fédérale	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	Animateur

## DIPLÔMES FÉDÉRAUX

ANCIENS MODULES/CFF (Certifiés)	FORMATION COMPLÉMENTAIRE* (Inscription et participation)	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	GESTION ET DÉLIVRANCE DIPLÔME	LICENCE ÉLIGIBLE
CFF 2	1 j complémentaire Coach Jeunes + PSC 1	DF COACH JEUNES	LFNA	Éducateur Fédéral
CFF 3	1 j complémentaire Coach Jeunes + PSC 1	DF COACH JEUNES	LFNA	Éducateur Fédéral
CFF 3	1 j complémentaire Coach Séniors + PSC 1	DF COACH SENIORS	LFNA	Éducateur Fédéral
Module U6/U7 + Animateur/trice fédérale + CFF 1 + CFF 4	1 j complémentaire Responsable école de football + PSC 1	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Éducateur Fédéral

\*Une journée de 8h spécifique organisée par la LFNA

# #LFNA

lfna.fff.fr





# COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 01 avril 2026  
Consultation électronique  
Procès-verbal n°22

**Président** M. Jean-Louis OLIVIER  
**Présents** MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL et Philippe GUILBAULT

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n°21 sans modification

\*\*\*\*\*

**La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Coupes et Challenges avant le lundi 20 avril 2026.**

Coupe Louis David : **Usson l'Isle**

Coupe André Tassin : **Buxerolles**

Coupe Jolliet Rousseau : **Loudun**

Challenge des Réserves : **3 Vallées 86**

Challenge Marcel Renaudie : **Lavoux Liniers**

## REPORT DES MATCHS

Compte tenu des nombreux matchs à replanifier, la Commission Sportive a fait valider par le Comité de Direction du lundi 23 mars des modifications impactant le calendrier prévu initialement.

Certaines équipes étant toujours qualifiée en Coupes ou Challenges et ayant plusieurs matchs de championnat à jouer, 5 pour certaines, il est nécessaire d'effectuer les changements ci-dessous afin de pouvoir programmer l'ensemble des matchs :

### 1/ Coupes et Challenges

- Coupe Jolliet Rousseau : le tour 4 (prévu le 5 avril) est reporté au week-end du 12 avril, le tour 5 (prévu le 12 avril) est reporté au week-end du 3 mai

- Challenge Marcel Renaudie : le tour 4 (prévu le 12 avril) est reporté au week-end du 19 avril, le tour 5 (prévu le 19 avril) est reporté au week-end du 3 mai

### 2/ Championnat

Compte tenu du point 1/, des rencontres en retard de Championnat peuvent être planifiées les 5, 12 et 19 avril en fonction de la situation des équipes concernées.

En D3, D4 et D5, afin d'éviter que :

- de trop nombreux matchs soient programmés les 1er et 8 mai 2026

- certaines équipes cumulent deux rencontres en 3 jours ou 4 rencontres en 1 semaine. Il a été décidé de **reporter la dernière journée** des poules de 10, initialement prévue le dimanche 10 mai, au dimanche 24 mai 2026.

Des rencontres restent encore à planifier ; elles le seront en fonction des résultats des matchs de Coupes et Challenges.

### 3/ Quarts de finales des Coupes départementales

Tous **les quarts de finales**, des Coupes Louis David, Jolliet Rousseau, André Tassin Challenges des Réserves, Marcel Renaudie initialement prévus le 3 mai, sont reportés au **jeudi 14 mai 2026**.

### 4/ Trophées des Champions

Toutes ces modifications en Championnat ont des conséquences sur le Trophée des Champions :

- Le tour préliminaire, prévu le 24 mai, est reporté au week-end du 6 et 7 juin

- La finale, prévue le 6 juin, est reportée au samedi 20 juin 2026 (sous réserve de la disponibilité des terrains du club d'accueil)





## SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D3	A	7	30/11/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54668289	St Léger de Montbrillais (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	A	10	25/01/26 22/02/26	54668307	Coussay en Mirebeau (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668308	Mirebeau (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Arrêté municipal	17/05/26
D3	A	11	01/02/26 22/02/26	54668312	St Léger de Montbrillais (1)	Coussay en Mirebeau (1)	Arrêté municipal	17/05/26
D3	A	12	01/03/26	54668318	Mirebeau (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D3	B	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668381	Leigné sur Usseau (1)	Genon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	B	8	07/12/25 - 11/01/26 15/03/26	54668386	Genon/Vouneuil (1)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	9	14/12/25 11/01/26	54668391	Antran (2)	Ozon (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	B	9	14/12/25	54668388	Oyré Dangé (2)	Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D3	B	10	24/01/26	54668396	Oyré Dangé (2)	Biard (1)	Arrêté municipal	16/05/26
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668401	Antran (2)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668399	Naintré (3)	Genon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	17/05/26
D3	C	7	30/11/25 21/12/25	54668468	Valdivienne (2)	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	C	9	13/12/25 15/02/26	54668482	3 Vallées 86 (3)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	10	25/01/26 15/02/26	54668485	Paizay le Sec (1)	Valdivienne (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	11	01/02/26 22/02/26	54668489	Mignaloux Beauvoir (2)	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D3	C	11	01/02/26 22/02/26	54668492	Leignes sur Fontaine (1)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	D	7	30/11/25 11/01/26	54672795	Nouaillé (3)	St Saviol (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	D	8	07/12/25 - 15/02/26 15/03/26	54672801	Nouaillé (3)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54672799	Château Larcher (2)	Sommerie St Romain (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672812	St Benoit (2)	Château Larcher (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672813	ACG Foot Sud 86 (1)	St Saviol (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672815	Payroux Charroux Mauprevoir (1)	Fleuré (2)	Arrêté municipal	04/04/26
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672816	Sommeries St Romain (1)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668586	Sammarçolles (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	10/05/26
D4	A	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54123615	ASM (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	A	8	07/12/25 11/01/26	54668587	Vouillé (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	A	10	25/01/26	54123623	ASM (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	A	10	25/01/26	54201860	Mirebeau (2)	St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	A	10	25/01/26 15/02/26	54668590	Vouillé (1)	La Pallu (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	A	10	24/01/26 14/02/26	54201859	Les Trois Moutiers (1)	Ceaux La Roche (1)	Arrêté municipal	04/04/26
D4	A	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668592	Ouzilly (1)	Vouillé (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D4	B	7	29/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668797	Genon/Vouneuil (2)	St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	B	8	07/12/25 11/01/26	54668802	St Rémy sur Creuse (1)	Coussay les Bois (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	8	07/12/25 14/02/26	54668806	Ingrandes (2)	Availles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	04/04/26
D4	B	10	25/01/26	54668816	Availles en Châtelleraut (2)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668820	Genon/Vouneuil (2)	Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	13	01/03/26	54668831	Coussay les Bois (1)	Archigny (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	C	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668722	St Julien L'Ars (2)	Montmorillon (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	C	8	07/12/25 11/01/26	54668727	Vallée du Salleron (1)	St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	8	07/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54791812	Chapelle Viviers (1)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	04/04/26
D4	C	10	25/01/26 15/03/26	54791816	St Julien L'Ars (2)	Jardres (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	C	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54791818	St Savin St Germain (2)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	8	07/12/25-21/12/25 15/02/26	54668895	Jaunay Marigny (2)	Viçq Sur Gartempe (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	D	9	14/12/25-11/01/26 15/02/26	54668900	Dissay (1)	Montamisé (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	D	9	13/12/25-10/01/26 21/02/26	54668898	Pouillé Tercé (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D4	D	13	01/03/26	54668920	Dissay (1)	Cissé (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	13	01/03/26	54674398	Beaumont St Cyr (4)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	05/04/26



## SAISON 2025 - 2026 : MA TCHS de CHAMPIONNAT MA SCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D4	E	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54687017	Sèvres Anxaumont (2)	Fontaine le Comte (3)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	9	13/12/25 11/01/26	54124116	Rouillé (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	10	25/01/26	54688971	3 Vallées 86 (4)	Rouillé (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D4	E	10	24/01/26 14/02/26	54687022	Vivonne (2)	Vernon/Fleuré (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54688974	Vernon/Fleuré (1)	3 Vallées 86 (4)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54687023	Sèvres Anxaumont (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54669016	Brion St Secondin (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54124200	Valence en Poitou FC (1)	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54124201	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669019	Chatain (1)	Avalles Limouzine/Pressac (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669020	Brion St Secondin (2)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54669018	St Maurice Gençay (2)	Château Larcher (3)	Arrêté municipal	03/05/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669029	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	10/05/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669032	Château Larcher (3)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669030	Valence en Poitou FC (1)	Chatain (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669031	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Brion St Secondin (2)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	A	9	14/12/25-11/01/26 15/03/26	54669084	Sammarçolles (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	A	10	25/01/26	54669085	Champigny (1)	Sammarçolles (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669089	Sammarçolles (2)	St Christophe (2)	Arrêté municipal	10/05/26
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669092	Les Trois Moutiers/Nord Vienne (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	09/05/26
D5	B	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26	54159218	Antran (3)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	B	10	25/01/26 15/02/26	54159226	Orches (1)	Champigny (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	B	13	01/03/26	54416818	Moncontour/Coussay (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	6	23/11/25 - 21/12/25 18/01/26	54669144	Oyré Dangé (3)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669153	Oyré Dangé (3)	Buxeuil (1)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	C	8	07/12/25 - 11/01/26 15/03/26	54669154	Coussay Les Bois (2)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669166	Avalles en Châtelleraut (3)	Oyré Dangé (3)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669167	Coussay Les Bois (2)	Ingrandes (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669169	Bonneuil Matours (1)	St Rémy Sur Creuse (2)	Arrêté municipal	18/04/26
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669255	La Pallu (3)	Bonneuil Matours (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669258	Dissay (2)	Montamisé (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	D	12	01/03/26	54669268	Dissay (2)	Lavoux Liniers (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	9	14/12/25-11/01/26 15/02/26	54669338	Jaunay Marigny (3)	Dissay (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	10	25/01/26 22/02/26	54669340	Dissay (3)	Quinçay (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669345	Montamisé (4)	Dissay (3)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669348	Jaunay Marigny (3)	Vendelogne (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669349	Fontaine le Comte (4)	Boivre (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	E	13	01/03/26	54669356	Dissay (3)	Poitiers Baroc (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	6	23/11/25 - 21/12/25 01/02/26	54695955	Nouaillé (4)	Crouelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	F	7	30/11/25 11/01/26	54695961	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54695958	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Dienné (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	8	07/12/25 15/02/26	54695962	3 Vallées 86 (5)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	05/04/26
D5	F	10	25/01/26 15/03/26	54695973	Smarves Iteuil (3)	Nouaillé (4)	Terrain impraticable	à définir
D5	F	10	25/01/26	54695976	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Dienné (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	11	01/02/26 22/02/26	54179695	3 Vallées 86 (5)	Smarves Iteuil (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	F	11	01/02/26 22/02/26	54669637	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Arrêté municipal	à définir



## SAISON 2025 - 2026 : MA TCHS de CHAMPIONNA T MA SCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D5	G	8	07/12/25-11/01/26 15/02/26	54669447	Montmorillon (4)	Nalliers/St Savin (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	G	10	25/01/26 15/02/26	54125919	Bouresse/Queaux Moussac (2)	Sillars (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	G	10	25/01/26 22/02/26	54465603	Nalliers/St Savin (1)	Haims (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	10	25/01/26 15/02/26	54669450	Lussacoise (1)	Vallée du Salleron (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	G	11	01/02/26 22/02/26	54669452	Saulgé (1)	Lussacoise (1)	Match Arrêté	à définir
D5	H	8	07/12/25 11/01/26	54696052	Coulombiers (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	H	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54696055	Savigné/Blanzay (1)	Vouneuil Béruges (3)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	H	10	25/01/26	54696063	Savigné/Blanzay (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	H	10	25/01/26	54696064	Rouillé (3)	Smarves Iteuil (4)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	I	9	14/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54697429	Adriers (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	18/04/26
D5	I	10	25/01/26 15/02/26	54697433	Sommières St Romain (2)	Valence en Poitou OC (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D5	I	11	01/02/26 22/02/26	54697439	Valence en Poitou OC (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	I	11	01/02/26 22/02/26	54697438	Brion St Secondin (3)	Sommières St Romain (2)	Arrêté municipal	12/04/26

Les dates "à définir " seront actualisées en fonction des résultats des rencontres des Coupes et Challenges.

## SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le	
D4	F	6	23/11/25 - 21/12/25 18/01/26/	54124192	Valence en Poitou FC (1)	Château Larcher (3)	Match arrêté terrain impraticable	05/04/26
D5	H	8	07/12/25 - 21/12/25 18/01/26 - 15/02/26	54696056	Rouillé (3)	Valence en Poitou OC (3)	Match arrêté terrain impraticable	19/04/26

## DÉPARTEMENTAL 2

**Match n°54668182 : Rouillé (1) – Smarves Iteuil (1) en poule B du 04/04/26**

Demande du club de Smarves Iteuil pour désigner 3 arbitres sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, les arbitres assistants seront à la charge du club de Smarves Iteuil.

**Match n° 54686950 : Vivonne (1) – St Maurice Gençay (1) en poule B du 21/03/26****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 3 à 2 en faveur de Vivonne (1).

**Dossier classé.**

## DÉPARTEMENTAL 3

**Match n° 54668331 : Neuville (3) - Poitiers Gibauderie (1) en poule A du 22/03/26****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 1 à 2 en faveur de Poitiers Gibauderie (1).

**Dossier classé.**

## DÉPARTEMENTAL 4

**Match n° 54791817 : Jardres (1) – Leignes sur Fontaine (2) en poule C du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26**

Demande d'évocation du club de Jardres (18/03/26 à 18h06)

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui confirme le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 4 à 0 en faveur de l'équipe de Leignes sur Fontaine (2).

**Dossier classé.**

**Match n° 54791824 : Jardres (1) – Nieuil l'Espoir (3) en poule C du 22/03/26****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 4 à 0 en faveur de Nieuil l'Espoir (3).

**Dossier classé.**

**Match n° 54791825 : Leignes sur Fontaine (2) – Jouhet Pindray (1) en poule C du 22/03/26****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 5 à 2 en faveur de l'équipe de Leignes sur Fontaine (2).

**Dossier classé.**

**Match n° 54124232 : Château Larcher (3) – Valence en Poitou FC (1) en poule F du 08/03/26****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 3 à 3 entre les deux équipes.

**Dossier classé.**

**DÉPARTEMENTAL 5****Match n° 54159243 : Thuré Besse (2) – Orches (1) en poule B du 22/03/26****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 15 à 0 en faveur de Thuré Besse (2).

**Dossier classé.**

**Match n° 54695964 : Valdivienne (3) – Aslonnes / St Maurice Gençay (2) en poule F du 07/12/25 remis le 11/01/26, à nouveau remis le 22/02/26 et joué le 15/03/26****Évocation**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Valdivienne (3) pour en donner le gain à l'équipe d'Aslonnes / St Maurice Gençay (2) (3-0, 3 points).

**Dossier classé.**

**FORFAIT****Match n°54124691 : Naintré (4) – Ucse (2) en poule B du 29/03/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Naintré (4) (sans déplacement de l'équipe de l'Ucse (2))

Amende de 35€ au club de Naintré

**Match n°54669194 : St Remy s/ Creuse (2) – Coussay les Bois (2) en poule C du 29/03/26**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Remy s/ Creuse (2) (sans déplacement de l'équipe de Coussay les Bois (2))

Amende de 35€ au club de St Remy s/ Creuse

**Match n°54669284 : Lavoux Liniers (2) – Avanton (2) en poule D du 29/03/26**

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Lavoux Liniers (2) (sans déplacement de l'équipe de Avanton (2))

Amende de 35€ au club de Lavoux Liniers

**Match n°54696002 : Nouaillé (4) – 3 Vallées 86 (5) en poule F du 29/03/26**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de 3 Vallées 86 (5) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de 3 Vallées 86

**Match n°54696004 : Aslonnes/St Maurice (2) – Valdivienne (3) en poule F du 29/03/26**

5<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Valdivienne (3) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Valdivienne

**Remarque :** s'agissant du 5<sup>ème</sup> forfait, l'équipe de Valdivienne 3 est déclarée forfait général.

Veuillez noter que les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

**Match n°54697466 : Availles Limouzine/Pressac (2) – Payroux Charroux Mauprévoir (2) en poule I du 29/03/26**

4<sup>ème</sup> forfait de l'équipe d'Availles Limouzine/Pressac (2) (sans déplacement de l'équipe de Payroux Charroux Mauprévoir (2))

Amende de 35€ au club d'Availles Limouzine



## COUPE LOUIS DAVID

### COUPE LOUIS DAVID : 6<sup>ème</sup> tour le 05/04/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.2
1	Brion St Secondin 1	D2B	3 Vallées 86 2	D1
2	Chauvigny 3	D2B	Coussay en Mirebeau 1	D3A
3	La Pallu 1	D2A	Fontaine Le Comte 2	D2B
4	Ligugé 2	D1	Chasseneuil St Georges 1	D1
5	Oyré Dangé 1	D2A	Montmorillon 2	D2B
6	St Julien L'Ars 1	D2A	Châtelleraut Portugais 1	D1
7	Vicq S/Gartempe 1	D1	Montamisé 1	D1

**Organisation du 6<sup>ème</sup> tour de la Coupe Louis David 15 équipes pour 7 matchs**

14 qualifiés du tour 5 et un exempt Vouneuil Béruges

## CHALLENGE JOLLIET ROUSSEAU

### JOLLIET ROUSSEAU : 4<sup>ème</sup> tour le 12/04/26

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.2
1	Dienne 1	D5F	Payroux Charroux Mauprevoir 1	D3D
2	Biard 1	D3B	Poitiers Asac 1	D3D
3	Boivre 1	D4E	<b>Coussay En Mr 1 ou EXEMPT</b>	D3A
4	Bouresse.Queaux Mous 1	D4F	Jouhet Pindray 1	D4C
5	Cenon/Vouneuil 1	D3B	Loudun 1	D3A
6	Ingrandes 1	D3B	St Leger de Montbrillais 1	D3A
7	Leigne S/Usseau 1	D3B	Mirebeau 1	D3A
8	Moncontour 1	D5A	Avanton 1	D3A
9	Nord Vienne 1	D3A	Cisse 1	D4D
10	Pleumartin Roche Posay 1	D5C	Sammarcolles 1	D4A
11	Poitiers Baroc 1	D5E	Paizay Le Sec 1	D3C
12	Savigny L'Evescault 1	D4E	Aslonnes 1	D5H
13	Sevres Anxaumont 1	D3C	Valence En Poitou Oc 1	D3D
14	Sommieres St Romain 1	D3D	Poitiers Gibauderie 1	D3A
15	St Saviol 1	D3D	Leignes S/Fontaine 1	D3C
16	Vallee Du Salleron 1	D4C	Acg Foot Sud 86 1	D3D

**Organisation du 4<sup>ème</sup> tour du Challenge Marcel Renaudie: 32 équipes pour 16 matchs.**

18 vainqueurs du 3<sup>ème</sup> tour

Soit un nombre de matches au 4<sup>ème</sup> tour de 16

**COUPE TASSIN****Organisation**

1/4 de finale le 14 mai 2026

<b>COUPE TASSIN</b>				
<b>2ème tour à jouer au plus tard le 03/05/26</b>				
<b>N°</b>	<b>équipes à domicile</b>	<b>div.</b>	<b>équipes à l'extérieur</b>	<b>div.2</b>
1	3 VALLEES 86 (1)	R2 A	CHÂTEAU LARCHER (1)	R3 E
2	CHAUVIGNY (2)	R2 A	USSON DU POITOU L'ISLE (1)	R3 E
3	LIGUGE (1)	R2 B	OZON (1)	R2 A
4	MIGNALOUX BEAUVOIR (1)	R3 A	NEUVILLE (1)	R1 A
5	MIGNE AUXANCES (1)	R3 A	CHÂTELLERAULT SO (2)	R3 B
6	MONTMORILLON (1)	R2 A	STADE POITEVIN (2)	R2 A
7	NIEUIL L'ESPOIR (1)	R3 E	BEAUMONT ST CYR (1)	R2 A
8	NOUAILLE (1)	R3 B	BUXEROLLES (1)	R1 A

**TRANSMISSION TARDIVE FMI****Amende de 28€**Match n°54124240 : Usson l'Isle Jourdain (2) – Valence en Poitou FC (1) en D4 poule F du 29/03/26**Prochaine réunion : Mercredi 18 avril 2026****Le président, M. Jean-Louis OLIVIER****Le Secrétaire, Christian DELCEL**



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF Réunion du mardi 31 mars 2026 Procès-verbal n°22

Président de séance : M. Christian SAVIGNY  
Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU  
M. Frédéric TURBEAU  
Excusés : MM. Philippe BARRITAUULT et Christian DUVERGER

\*\*\*\*\*

Le PV n° 21 du 24 mars 2026 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

## DATES A RETENIR

**Samedi 18 avril 2026** : ¼ finale des Challenges U18 et U15 et Consolantes U18 et U15

**Jeudi 30 avril 2026** : Date limite pour les obligations en matière d'équipe de jeunes

**Samedi 02 mai 2026** : ½ finale des Challenges U18 et U15 et Consolantes U18 et U15

**Samedi 23 mai 2026** : Finale des Challenges U18 et U15, Consolantes U18 et U15 et Challenge Dansac U13 à Neuville

**Samedi 30 mai 2026** : Journée Nationale des Débutants à St Georges les Baillargeaux

Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS								
Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U18/U17	A	1	24/01/26	55406323	Gj VVM Chauvigny (4)	Gj Dissay Beaumont (2)	Arrêté municipal	04/04/26
U17/U16	D1	2	28/02/26	55406413	Mirebeau (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	04/04/26
U15 D2	B	2	28/02/26	55406638	Gj CSP (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Arrêté municipal	04/04/26
U15 D2	B	4	14/03/26	55406645	Gj CSP (1)	Ozon (1)	Arrêté municipal	11/04/26
U15 D2	B	4	14/03/26	55406647	Mirebeau (1)	Gj Avenir 86 (1)	Arrêté municipal	11/04/26
U13D1	B	1	24/01/26	55406830	Gj Val de Vonne (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (3)	Arrêté municipal	18/04/26
U13D2	A	2	28/02/26	55408653	Mirebeau (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	04/04/26
U13D3	A	1	24/01/26	55406989	GJ CSP (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Arrêté municipal	18/04/26

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES A REJOUER								
Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U15 D1	/	2	28/02/26	55405399	Neuville (2)	Vouneuil Béruges (1)	Décision litiges et contentieux PV n°23	04/04/26

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS								
Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
ConsU18	/	1/8	13/12/25	55245826	Gj Montasèvres (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Report du championnat	04/04/26
ConsU18	/	1/8	13/12/25	55245830	Gj Antoigné Ingrandes (1)	Gj 3 vallées 86 (1)	Report du championnat	04/04/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226510	Gj Sud Haut Poitou (1)	Mirebeau (1)	Report du championnat	04/04/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226512	GJ Foot Sud 86 (1)	Gj Dissay Beaumont (2)	Report du championnat	04/04/26

Compte-tenu des nombreux arrêtés municipaux, de l'état des terrains et du calendrier très chargé, la Commission :

- Décide de reprogrammer les rencontres non-jouées du 25 février au 28 mars de préférence et au 18 avril pour les équipes U13 encore qualifiées en Festival Foot U13 Pitch ou en Challenge Dansac



- Informe les clubs que, selon la situation des équipes encore engagées, les **¼ de finale des challenges et consolantes U15 et U18 auront lieu le 18 avril 2026.**

- Décide de décaler les **½ finales au 2 mai 2026.**

La commission rappelle qu'il est toujours possible, à l'initiative des clubs, d'avancer une rencontre en semaine et après accord écrit.

## RAPPEL : PROCÉDURE DE DEMANDE DE REPORT DE MATCH

Nous vous rappelons la procédure de demande de modification de match :

« 1/ Toute demande de changement de date ou d'heure sur la journée de championnat ou de coupe devra être effectuée par le club via Footclubs dans un délai minimum de 3 jours avant la rencontre concernée.

Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via Footclubs. Le District de la Vienne pourra ensuite officialiser le changement. »

**Le report du match n'est possible que jusqu'au mercredi qui suit la rencontre**

## ACCESSION FIN DE SAISON

**Accessions en fin de saison :**

- Le 1<sup>er</sup> de la poule de D1 U17/U16 si éligible à la montée en U18R2
- Le 1<sup>er</sup> de la poule de D1 U15 si éligible à la montée en U16 R2
- En U13, 1 seule montée sur les 2 poules de U13 D1.
  - 1) Si les 1ers de chaque poule de D1 sont éligibles à la montée en U14 R2 la Commission organisera une opposition entre ces 2 clubs (date à définir)
  - 2) Si un seul club sur les 2 est éligible alors celui-ci accèdera directement en U14R2

## CHALLENGE DÉPARTEMENTAL JEUNES

Les actions PEF doivent être saisies **au plus tard le 31 mai 2026** sur la plateforme dédiée pour que celles-ci soient prises en compte

## TROPHÉES DES COUPES ET CHALLENGES

La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Challenges pour le vendredi 24 avril 2026 :

- Challenge U17/U18 : **GJ Espoir Sud Poitiers**
- Challenge U15 : **Buxerolles**

## U18/U17

Equipe		Equipe	Date
GJ Montasèvres (1)	/	GJ VVM Chauvigny (4)	24/04/2026
Jaunay Marigny (1)	/	Availles/Cenon/Vouneuil/Bonneuil (1)	24/04/2026
Poitiers CEP (1)	/	GJ Foot Sud 86 (1)	24/04/2026
GJ Dissay Beaumont (2)	/	GJ Cap Haut Poitou (1)	25/04/2026
Migné Auxances (3)		Exempt	

Le championnat U18/U17 étant fini en date du 21 mars 2026, (il reste un match en report à la date du 04 avril), la Commission propose deux dates pour des rencontres amicales **les 25 avril et 9 mai 2026.**

Le calendrier de la journée du 9 mai paraîtra à l'issue des résultats de la journée du 25 avril.



## CHALLENGE U18

### 1/4 Finale CHALLENGE U18

Samedi 18 avril 2026

	Equipe	Div.		Equipe	Div.
A	<b>GJ VVM Chauvigny (4)</b>	<b>U18/U17 A</b>	/	<b>GJ Montasèvres (2)</b>	<b>U18/U17 B</b>
B	<b>Migné Auxances (2)</b>	<b>U17/U16 D1</b>	/	<b>GJ Dissay Beaumont (2)</b>	<b>U18/U17 A</b>
C	<b>GJ Val de Clouère (1)</b>	<b>U17/U16 B</b>	/	<b>Montmorillon (2)</b>	<b>U17/U16 D1</b>
D	<b>GJ Avenir 86 (1)</b>	<b>U17/U16 A</b>	/	<b>GJ Val de Vonne (1)</b>	<b>U17/U16 D1</b>

### 1/2 Finales – Samedi 02 mai 2026

	Equipe		Equipe
X	Vainqueur B	/	Vainqueur C
Y	Vainqueur A	/	Vainqueur D

### Finale - 23 mai 2026

Equipe		Equipe
Vainqueur X	/	Vainqueur Y

## CONSOLANTE U18

### FORFAIT

#### **Match n° 55245825 : GJ Foot Sud (1) – Naintré (1) match du 13/12/2025 remis au 28/03/26**

Forfait de l'équipe de Naintré (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Naintré

### 1/4 finale Challenge Consolante U18

Samedi 18 avril 2026

	Equipe	Div.		Equipe	Div.
A	<b>Poitiers ASAC (1)</b>	<b>U16/U17 D2B</b>	/	<b>GJ Sud Haut Poitou (1)</b>	<b>U18/U17 A</b>
B	<b>GJ Foot Sud 86 (1)</b>	<b>U18/U17 A</b>	/	<b>GJ 3 Vallées 86 (1) ou GJ Antoigné Ingrandes (1)</b>	<b>U16/U17 D2B ou U16/U17 D2 A</b>
C	<b>GJ VVM Chauvigny (3)</b>	<b>U16/U17 D2B</b>	/	<b>Availles/Cenon/Vouneuil/Bonneuil (1)</b>	<b>U18/U17 B</b>
D	<b>Valence OC/Vivonne (1)</b>	<b>U16/U17 D1</b>	/	<b>GJ Montasèvres (1) ou GJ Cap Haut Poitou (1)</b>	<b>U18/U17 B</b>

### 1/2 Finales – Samedi 02 mai 2026

	Equipe		Equipe
X	Vainqueur D	/	Vainqueur B
Y	Vainqueur A	/	Vainqueur C

### Finale - 23 mai 2026

Equipe		Equipe
Vainqueur Y	/	Vainqueur X



## U17/U16

### FORFAIT

**Match n°55406483 : St Benoit/Ligugé (1) – GJ Avenir 86 (1) en D2 poule B du 21/03/26 remis au 25/03/26**

Match non joué. La demande de report étant à l'initiative du GJ Avenir 86 et malgré les accords des deux clubs pour le 25/03/26 le match ne s'est pas tenu. La commission déclare l'équipe du GJ Avenir 86 (1) forfait.

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au GJ Avenir 86

## U15

**Match n°55406561 : Chasseneuil St Georges (1) –UCSE /Thuré Besse/ Colombiers (1) en D2 poule A du 14/03/26  
Dossier transmis par la Commission de Discipline (PV n° 25 du 14/03/2026)**

La Commission rappelle à l'éducateur de l'équipe d'UCSE /Thuré Besse/ Colombiers (1) de respecter le règlement de la compétition qui n'autorise la participation que des **14 joueurs inscrits sur la feuille de match**.

La Commission demande également aux dirigeants et arbitre assistant de l'UCSE un rapport concernant l'attitude et les propos déplacés des parents spectateurs pendant le match vis-à-vis des enfants de l'équipe de Chasseneuil St Georges et des critiques et mots grossiers vis-à-vis de l'arbitre de la rencontre.

**Rapports à recevoir avant le mardi 7 avril 2026**

### FORFAIT

**Match n°55406634 : Mirebeau (1) – GJ CSP (1) en D2 poule B du 24/01/26 remis au 28/03/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe du GJ CSP (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au GJ CSP

## CHALLENGE U15

### 1/4 Finale CHALLENGE U15

Samedi 18/04/2026

	Equipe	Div.		Equipe	Div
A	Nieuil Mignaloux (1)	U15 D2C	/	GJ VVM Chauvigny (2)	U15 D2C
B	GJ Foot Sud 86 (1) ou GJ Dissay Beaumont (2)	U15 D2C ou D1	/	GJ Sud Haut Poitou (1) ou Mirebeau (1)	U15 D2D OU D2B
C	Buxerolles (2)	U15 D1	/	Migné Auxances (2)	U15 D2C
D	Vouneuil Béruges (1)	U15 D1	/	Neuville (2)	U15 D1

### 1/2 Finales – Samedi 02 mai 2026

	Equipe		Equipe
X	Vainqueur C	/	Vainqueur D
Y	Vainqueur A	/	Vainqueur B

### Finale - 23 mai 2026

Equipe		Equipe
Vainqueur Y	/	Vainqueur X



## CONSOLANTE U15

1/4 finale Challenge Consolante U15

Samedi 18 avril 2026

	Equipe	Div.		Equipe	Div
A	GJ 3 Vallées 86 (1)	U15 D2D	/	GJ Val de Vonne (2)	U15 D2C
B	Ligugé/St Benoit (1)	U15 D1	/	Migné Auxances (3)	U15 D2D
C	GJ Antoigné Ingrandes (1)	U15 D2B	/	Poitiers ASAC (2)	U15 D2C
D	GJ Montasèvres (1)	U15 D2C	/	Vivonne/Biard (1)	U15 D2D

1/2 Finales – Samedi 02 mai 2026

	Equipe		Equipe
X	Vainqueur C	/	Vainqueur D
Y	Vainqueur A	/	Vainqueur B

Finale - 23 mai 2026

Equipe	/	Equipe
Vainqueur X	/	Vainqueur Y

## U13

### Match n° 55406804 : GJ Montasèvres (1) – Ozon (1) en D1 du 24/01/26

Après plusieurs relances sans réponse pour recevoir la composition de l'équipe d'Ozon (1), la Commission décide de donner match perdu par pénalité

(0-3, -1 point) au club d'**Ozon** (1) pour en donner le gain au GJ Montasèvres (1) (3-0, +3 points)

Amende de 15€ au club d'Ozon pour feuille de match manquante

### Match n° 55408658 : Châtelleraut Portugais (1) – GJ Avenir 86 (1) en U13 D3 poule B du 07/03/26

FMI non reçue et feuille match papier incomplète.

La Commission demande au club de **GJ Avenir 86** de nous transmettre avant le **mardi 7 avril** :

- Le score de la rencontre
- La composition de son équipe (numéro de maillot, nom et prénom, numéro de licence) et le banc de touche
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom des arbitres assistants et le délégué

**Dossier en instance**

## FORFAIT

### Match n°55407029 : GJ Avenir 86 (2) – GJ Cap Haut Poitou en D3 poule B du 14/03/26

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (2) (sans déplacement du GJ Cap Haut Poitou)

Amende de 13€ au club de GJ Avenir 86.

**Remarque** : s'agissant du 3<sup>ème</sup> forfait, l'équipe de GJ Avenir 86 (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour. Veuillez noter que les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

## FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Félicitations aux équipes qualifiées pour la finale régionale qui aura lieu les 25 et 26 avril 2026 à Mérignac :

- Le Stade Poitevin pour les filles
- Neuville pour les garçons.

Remerciements :

- A la ville d'Ingrandes pour la mise à disposition de ses équipements.
- Au club d'Ingrandes et au GJ Antoigné Ingrandes pour leur soutien au District dans l'organisation de la Finale.
- A toutes les personnes ayant participé à l'organisation de la Finale.



## CHALLENGE DANSAC U13

3ème TOUR - samedi 4 avril 2026

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A à Neuville (9h30)	B à Poitiers Stade	C à St Benoit	D à Buxerolles
Loudun (1)	Poitiers Stade (2)	GJ VVM Chauvigny (2)	Buxerolles (2)
Neuville (2)	Valence en Poitou (1)	SO Châtelleraut (2)	GJ Espoir Sud Poitiers (2)
GJ Dissay Beaumont (2)	Poitiers ASAC (2)	St Benoit Ligugé (2)	Biard (1)
GJ Cap Sud Poitou (1)	Mignaloux Beauvoir (1)	GJ 3 Vallées 86 (1)	GJ Sud Haut Poitou (1)

Club Recevant

## PLATEAUX U11 / PHASE 3

**RAPPEL : Ne pas oublier d'inscrire le nom de l'équipe à l'endroit prévu sur la feuille de match.**

Trop de feuilles sont encore transmises sans le nom de l'équipe participant au plateau.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

## FORFAIT

Amende de 13€

### Plateaux du 28/03/26

#### Poule B site 1 à Poitiers 3 Cités

2<sup>ème</sup> forfait de Poitiers 3 Cités (1)

#### Poule I site 1 à Châtelleraut Portugais (annulé)

3<sup>ème</sup> forfait de Nord Vienne/ Sammarçolles (1). S'agissant du 3<sup>ème</sup> forfait l'équipe de Nord Vienne/Sammarçolles (1) est déclarée forfait général.

2<sup>ème</sup> forfait de St Léger Montbrillais/ Les 3 Moutiers (1)

#### Poule J site 2 à Vicq sur Gartempe

1<sup>er</sup> forfait de Ozon (3)

#### Poule N site 2 à Rouillé (GJ Val de Vonne)

1<sup>er</sup> forfait de St Benoit (2)

## PLATEAUX U7/U9 / PHASE 2

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

**Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

**Rappel : Les feuilles de Bilan sont souvent incomplètes. Le nombre de licenciés de chaque club n'est pas toujours notifié.**



## Feuilles de plateaux manquantes

**Documents manquants à envoyer au plus tard le 07/04/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.**

### **Plateau U7/U9 du 28/02/2026**

#### **Secteur 7 : plateau à Civray**

La Commission demande au club **de GJ Val de Clouère** les documents suivants à recevoir pour le **7/04/26**

- Les feuilles de licences du **GJ Val de Clouère** U7 et U9

### **Plateau U7/U9 du 07/03/2026**

#### **Secteur 5 : plateau à Biard**

La Commission demande au club **de Biard** les documents suivants à recevoir pour le **7/04/26**

- La feuille de licences U6-U7 des joueurs de **Poitiers CEP** présents sur le plateau
- La feuille de licences U6-U7 des joueurs de **St Benoit** présents sur le plateau
- La feuille de licences U8-U9 des joueurs de **Migné Auxances** présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau U6-U7

#### **Secteur 7 : plateau à Brion**

La Commission demande au **GJ Val de Clouère** les documents suivants à recevoir pour le **7/04/26**

- Les feuilles de licences U7 et U9 des joueurs de chaque club présent sur le plateau

#### **Secteur 8 : plateau à Valdivienne**

La Commission demande au club **de Valdivienne** les documents suivants à recevoir pour le **7/04/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

#### **Secteur 8 : plateau à Adriers**

La Commission demande au club **de Usson l'Isle Jourdain** les documents suivants à recevoir pour le **7/04/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

### **Plateau U7/U9 du 14/03/2026**

#### **Secteur 7 : plateau à Sommières (GJ Val de Clouère)**

La Commission demande au club **GJ Val de Clouère** les documents suivants à recevoir pour le **7/04/26**

- Les feuilles de licences des joueurs U6/U9 de chaque club présent sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

## **TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

**Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.**

## **PLATEAUX U11 / PHASE 2**

**Amende de 15€**

### **U11 - Plateaux du 29/11/2025**

#### **Poule J : à Poitiers CEP**

La Commission demande au club de **Buxerolles** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- La feuille de licences des joueurs de **Buxerolles (3)** présents au plateau

**Poule L : à Adriers**

La Commission demande au club d'**Adriers** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs **présents** au plateau
- La feuille de résultats du plateau

**U11 - Plateaux du 06/12/2025 reportés au 13/12/2025****Poule G : à St Benoit**

La Commission demande au club de **St Benoit** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- La feuille de résultats du plateau

**PLATEAUX U11 / PHASE 3****Amende de 15€****U11 - Plateaux du 28/02/2026****Poule E site 1 à Migné Auxances**

La commission demande au club de **Migné Auxances** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**Poule I site 1 à Naintré**

La commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**U11 - Plateaux du 07/03/2026****Poule G site 1 à Montmorillon**

La commission demande au **GJ VVM Chauvigny** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

**Poule J site 1 à Thuré Besse**

La commission demande au club **de Cenon s/ Vienne** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

**U11 - Plateaux du 14/03/2026****Poule B site 2 à SO Châtellerault**

La commission demande au club de **Poitiers 3 Cités** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

**Poule I site 1 à Naintré**

La commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**U11 - Plateaux du 21/03/2026****Poule E site 1 à Biard**

La commission demande au club de **Biard** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**U11 - Plateaux du 28/03/2026****Poule E site 1 à St Nicolas (Biard)**

La commission demande au club de **Biard** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**Poule I site 2 à Loudun**

La commission demande au club de **Loudun** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**Poule J site 1 à Vouneuil / Vienne (ABVC)**

La commission demande au club de **Availles Bon.Voun.Cenon** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**Poule M site 2 à Nieuil l'Espoir**

La commission demande au club de **Nieuil l'Espoir** les documents suivants avant le **7/04/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**FMI manquantes****Amende de 15€****Journée du 28/02/2026**

Match n° 55408655 : GJ Avenir 86 (1) – Migné Auxances (1) en **U13 D2 poule A**

**Journée du 07/03/2026**

Match n° 55408658 : Châtelleraut Portugais (1) – GJ Avenir 86 (1) en **U13 D2 poule A**

Match n° 55406939 : Migné Auxances (2) – Poitiers ASAC (1) en **U13 D2 poule B**

**Journée du 14/03/2026**

Match n° 55407175 : GJ Val de Vonne (2) – Vivonne (1) en **U13 D3 poule E**

Match n° 55406705 : Migné Auxances (3) – GJ 3 Vallées 86 (1) en **U15 D2 poule D**

**Journée du 21/03/2026**

Match n° 55407176 : Vivonne (1) – Vouneuil Béruges (2) en **U13 D3 poule E**

Match n° 55406483 : St Benoit Ligugé (1) – GJ Avenir 86 (1) en **U17/U16 D2 poule B** (remis au 25/03/26)

**La FMI est obligatoire.**

**En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.**

**Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.**

\*\*\*\*\*

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président de séance, Christian SAVIGNY

La Secrétaire, Patricia PATRAULT



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 01 avril 2026  
Procès-verbal n° 27

\*\*\*\*\*

Présents : Mme Maryse MOREAU.  
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 26 (par voie électronique) du mercredi 25 mars 2026 sans modification.

\*\*\*\*\*

### JOUEURS SUSPENDUS

**Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Antran	FC 3 vallées 86	Poitiers Asac
Archigny	Fontaine le Comte	Poitiers Cep
Aslonnes	GJ Espoir Sud Poitiers	Poitiers Gibauderie
Availles en Châtelleraut	GJ Val de Clouère	Sèvres Anxaumont
Avanton	GJ VVM Chauvigny	Sillars
Beaumont St Cyr	Ingrandes	Smarves Iteuil
Biard	Jardres	Sommières St Romain
Blanzay	La Pallu	St Benoît
Blanzay	Lavoux – Liniers	St Julien l'Ars
Brion St Secondin	Loudun	St Léger de Montbrillais
Buxerolles	Mignaloux Beauvoir	St Maurice Gençay
Cernay St Genest L'Envigne	Migné Auxances	St Rémy sur Creuse
Champigny	Montamisé	St Savin St Germain
Chasseneuil St Georges	Montmorillon	Stade Poitevin
Château Larcher	Naintré	Ste Eanne
Châtelleraut Portugais	Neuville	Usson l'Isle
Châtelleraut Réunionnais	Nouaillé	Valdivienne
Chauvigny	Ozon	Vicq sur Gartempe
Cissé	Paizay le Sec	Vivonne
Dissay	Poitiers 3 cités	Vouneuil Béruges

\*\*\*\*\*





## Liste des réserves qui sont le plus couramment utilisées dans les 5 dernières journées

Trop de réserves sont incomplètes ou erronées

Les réserves sont à compléter obligatoirement sous peine d'être jugées irrecevables.

R 5 : participation en équipe inférieure d'un joueur ayant participé au dernier match d'une équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de ....., pour le motif suivant : des joueurs du club de ..... sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

R 8 : limitation d'équipiers supérieurs (si posée par un club qui a engagé plusieurs équipes).

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de ....., pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de **3** joueurs ayant joué plus de **10** matchs avec une équipe supérieures du club .....

R 8 : limitation d'équipiers supérieurs (si posée par un club qui n'a engagé qu'une seule équipe en Départemental 4 ou 5).

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de ....., pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de **2** joueurs ayant joué plus de **7** matchs avec une équipe supérieures du club .....

R 11 : participation à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs.

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/ des joueurs NOM PRÉNOM, du club ....., pour le motif suivant : le joueur/ les joueurs NOM PRÉNOM participe(nt) à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs.

\*\*\*\*\*

### Rappel des réserves sur le nombre de joueurs mutés

Trop de réserves sont incomplètes ou erronées

Les réserves sont à compléter obligatoirement sous peine d'être jugées irrecevables.

R 3 : nombre de mutés supérieur à celui autorisé.

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/ des joueurs NOM PRÉNOM, du club ....., pour le motif suivant : sont inscrits plus de **\*\*\*** joueurs mutés.

**\*\*\*** à compléter selon la situation du club mis en cause vis à vis du statut de l'arbitrage publié en fin de saison précédente pour les seniors (0, 2, 4, 6 voire 7) ou la catégorie et effectif réduit (4).

R 4 : nombre de mutés hors période est supérieur à celui autorisé.

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/ des joueurs NOM PRÉNOM, du club ....., pour le motif suivant : sont inscrits plus de **\*\*\*** joueurs mutés hors période.

**\*\*\*** à compléter selon la catégorie (Jeunes ou Seniors : 1 ou 2)



## OUVERTURE DE DOSSIER

### **Match n° 55406483 : St Benoît / Ligugé (1) – GJ Avenir 86 (1) en U16 / U17 Départemental 2 poule B du 25/03/26**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## DOSSIER CLASSÉ

### **Match n° 54696090 : Savigné / Blanzay (1) – Rouillé (3) en Départemental 5 poule H du 22/03/26**

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

**Dossier classé.**

## DÉPARTEMENTAL 3

### **Match n° 54668323 : Poitiers Gibauderie (1) – Poitiers 3 cités (2) en poule A du 08/03/26**

#### **Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 24 du 11/03/26, concernant la participation de joueurs mutés à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Gibauderie (1)

Conformément à la décision du Comité de Direction du 23 mars 2026, à savoir :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, le Comité a décidé d'annuler l'interdiction de participation des joueurs mutés et de ne pas sanctionner le club à ce sujet.

**Dossier classé.**

### **Match n° 54668310 : Avanton (1) - Poitiers Gibauderie (1) en poule A du 31/01/26 remis le 21/02/26 et à nouveau remis le 14/03/26**

#### **Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 25 du 18/03/26, concernant la participation de joueurs mutés à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Gibauderie (1)

Conformément à la décision du Comité de Direction du 23 mars 2026, à savoir :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, le Comité a décidé d'annuler l'interdiction de participation des joueurs mutés et de ne pas sanctionner le club à ce sujet.

**Dossier classé.**

### **Match n° 54668331 : Neuville (3) - Poitiers Gibauderie (1) en poule A du 22/03/26**

#### **Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) d'un joueur Youssouf ABDYOU HADJI (licence n° 2548276856) alors qu'il est inscrit comme arbitre désigné sur la rencontre n° 54669369 : Poitiers Asac (3) - Boivre Sc 2015 (2) en Départemental 5 poule E du 22/03/26 à 14h.

La Commission a reçu

- le rapport du club de Poitiers Asac (31/03/26 à 11h) qui confirme la présence de l'arbitre officiel désigné M. Youssouf ABDYOU HADJI à partir de 14h.
- le rapport du club de Boivre Sc 2015 (01/04/26 à 16h58) qui confirme l'arrivée tardive de l'arbitre officiel désigné M. Youssouf ABDYOU HADJI.

Considérant la confirmation de la présence en tant qu'arbitre de M. Youssouf ABDYOU HADJI sur le terrain de Poitiers Asac, la Commission demande des rapports à recevoir avant le mercredi 08 avril 2026.

À M. Lucas PORCHERON (arbitre officiel désigné sur la rencontre sur la rencontre en rubrique) sur l'appel effectué avant le début du match et la participation du joueur n° 8.

Pour le club de Poitiers Gibauderie :

- M. Andinane ABOUDOU (Président du club)
- M. Akmal ABDYOU (joueur n° 6 et capitaine)
- M. Youssouf ABDYOU HADJI (joueur n° 8)
- M. Danny CHEBANI (banc de touche)
- l'arbitre assistant

sur l'appel effectué avant le début de la rencontre et la participation du joueur n° 8.



Pour le club de Neuville :

- M. Valentin GOURDON (Président du club)
- M. Antoine BON (joueur n° 3 et capitaine)
- M. Olivier BON (banc de touche)
- M. Tom PELLEGRIN (banc de touche)

sur l'appel effectué avant le début de la rencontre et la participation du joueur n° 8 de Poitiers Gibauderie.

**Dossier en instance.**

**Match n° 54668336 : Loudun (1) – Neuville (3) en poule A du 28/03/26**

Courriel de confirmation du club de Loudun (29/03/26 à 10h12).

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Neuville, pour le motif suivant : des joueurs du club de Neuville sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification des calendriers des équipes de Neuville (1) et (2) que :

- l'équipe de Neuville (1) jouait en championnat le lendemain en Régional 1 poule A : Angoulême (2) – Neuville (1) et n'est donc pas concernée par cette réserve.
- l'équipe de Neuville (2) jouait en championnat le même jour à 19h30 en Départemental 1 : Neuville (2) – Chasseneuil St Georges (1) et n'est donc pas concernée par cette réserve.

Considérant que l'équipe de **Neuville (3) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la FFF.

Par ces motifs, dit la **réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à **savoir 2 à 0 en faveur de l'équipe de Loudun (1)**.

Les droits de confirmation de réserve (45€) seront débités au club de Loudun.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

**Match n° 54668425 : Ozon (2) – Biard (1) en poule B du 29/03/26**

Courriel du club de Biard (30/03/26 à 10h19)

La Commission demande un rapport à recevoir avant le mercredi 08 avril 2026.

À M. Laurent LOUIS EUGENE (arbitre officiel désigné sur la rencontre) sur la validation des compositions, l'appel effectué et la présence de tous les joueurs du club d'Ozon inscrits sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

**Dossier en instance.**

## DÉPARTEMENTAL 4

**Match n° 54668845 : Migné Auxances (3) – Châtelleraut Portugais (2) en poule B du 29/03/26**

**Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) d'un joueur (licence n° 2547813572) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Châtelleraut Portugais lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 08 avril 2026** terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**DÉPARTEMENTAL 5****Match n° 54669371 : Jaunay Marigny (3) – Montamisé (4) en poule H du 29/03/26****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Jaunay Marigny (3) du joueur Daryl FAUSTIN LEYBACH (licence n° 2546715477) alors qu'il était absent le jour de la rencontre.

La Commission demande des rapports à recevoir avant le mercredi 08 avril 2026.

Pour le club de Jaunay Marigny à :

- M. Joachim MANSON (Président du club)
- M. Jean Baptiste PLISSON (arbitre bénévole de la rencontre)
- M. Paul ARCHAMBAULT (joueur n° 5 et capitaine)
- M. Daryl FAUTIN LEYBACH (joueur n° 4)
- M. Julien BOUTIN (banc de touche)

**Dossier en instance.****Match n° 54696092 : Vivonne (3) – Coulombiers (1) en poule H du 29/03/26**

Courriel de confirmation du club de Coulombiers (31/03/26 à 13h37).

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Vivonne, pour le motif suivant : des joueurs du club de Vivonne sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification des calendriers des équipes de Vivonne (1) et (2) que :

- l'équipe de Vivonne (1) jouait en championnat le 28/03/26 en Départemental 2 poule B : Smarves Iteuil (1) – Vivonne (1) et que seul le joueur Bastien MOREAU est inscrit sur les deux feuilles de matchs mais avec la mention « n'a pas participé » sur celle de l'équipe supérieure.
- l'équipe de Vivonne (2) jouait en championnat le même jour à la même heure en Départemental 4 poule E : Boivre 2015 (1)
- Vivonne (2) et n'est donc pas concernée par cette réserve.

Considérant que l'équipe de **Vivonne (3) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la FFF.

Par ces motifs, dit la **réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à **savoir 1 à 1 entre les deux équipes**.

Les droits de confirmation de réserve (45€) seront débités au club de Coulombiers.

**Dossier classé.**

Considérant que le courriel envoyé le mardi 31 mars 2026 à 13h37 par le club de Coulombiers comporte, quant à lui, une précision qui n'est pas mentionnée sur la feuille de match, puisqu'il vise le nombre de joueurs ayant participé à plus de 7 matchs avec une équipe supérieure.

Considérant ainsi que ce courriel s'interprète comme une réclamation d'après-match au sens de l'article 187.1 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et qu'il y a lieu d'informer le club de Vivonne (avec copie du courriel de réclamation) lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 08 avril 2026 terme de rigueur.

**Dossier en instance.****Match n° 54697464 : Blanzay (1) – Brion St Secondin (3) en poule I du 29/03/26****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Brion St Secondin (3) d'un joueur (licence n° 1192419318) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Brion St Secondin lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 08 avril 2026** terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**U16 / U17****Match n° 55406426 : Montmorillon (2) – Migné Auxances (2) en Départemental 1 du 21/03/26**

Courriel de confirmation de réserve du club de Migné Auxances (23/03/26 à 11h57)

Réserve inscrite dans la case « Réserves Techniques » et donc transformée en réclamation.

Réclamation sur 2 joueurs de Montmorillon qui ont participé au championnat régional U18 le week-end dernier. A vérifier s'ils ont le droit d'être alignés en championnat départemental U17, le week-end suivant.

La commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que la réclamation a été signée par les encadrants des deux équipes, la Commission décide de l'étudier.

Considérant que l'équipe U18R1 jouait le même jour et à la même heure une rencontre de championnat à Chauray.

Considérant que l'équipe de **Montmorillon (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la FFF.

Par ces motifs, dit la **réclamation non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à **savoir 2 à 0 en faveur de l'équipe de Montmorillon (2)**.

Les droits de confirmation de réserve (45€) seront débités au club de Migné Auxances.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

**Dossier classé.**

**RÉSERVES NON CONFIRMÉES**

- Match n° 54668755 : Montmorillon (3) - Lavoux-Liniers (1) en Départemental 4 poule C du 29/03/26
- Match n° 54791826 : St Savin St Germain (2) - Jardres (1) en Départemental 4 poule C du 28/03/26
- Match n° 54687032 : Fontaine le Comte (3) - Sèvres-Anxaumont (2) en Départemental 4 poule E du 29/03/26
- Match n° 54124241 : St Saviol (2) - Bouresse / Queaux-Moussac (1) en Départemental 4 poule F du 29/03/26
- Match n° 54159245 : Champigny (2) - Thuré-Besse (2) en Départemental 5 poule B du 29/03/26
- Match n° 54669280 : Sèvres-Anxaumont (3) - Villeneuve (1) en Départemental 5 poule D du 29/03/26
- Match n° 55406664 : GJ Foot Sud 86 (1) – Poitiers Asac (2) en U15 Départemental 2 poule C du 28/03/26

**DIVERS**

**Courriels des clubs de : Bouresse, FC Les Gatinaises, La Chapelle Viviers, Montamisé, Poitiers Stade, Vouneuil sur Vienne :**

Réponses par courriel.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**Mme Maryse MOREAU.**



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

## Réunion du Bureau du vendredi 27 mars 2026 Procès-verbal n°3

\*\*\*\*\*

Président : M. DUPUIS Bruno

Présents : MM. BENITO Paul (en visioconférence), CHARON Gaël, PLAINCHAMP David

\*\*\*\*\*

### AUDITION

*Monsieur Bruno DUPUIS n'a pas participé à la prise de décision.*

Attendu que le licencié n° 9604416063 est accompagné du licencié n°1199240183.  
David PLAINCHAMP, vice-Président de la CDA, rappelle les motifs de l'audition du jour,

Attendu que l'intéressé a reconnu les faits et s'engage à nous transmettre un écrit sur ses engagements prochains.

Attendu la réception d'un rapport d'observation du licencié n° 2545902709 mettant en avant plusieurs manquements et défaillances, que ce soit concernant son potentiel physique au service du jeu, ses compétences techniques et disciplinaires ainsi que dans sa personnalité dans et autour du match.

Attendu que certains manquements ont également été observés, à degré moindre, par les autres observateurs désignés depuis la saison 2024/2025.

Attendu l'article 39 du Statut de l'Arbitrage disposant que :

*« Les Commissions de l'Arbitrage peuvent prononcer une mesure administrative à l'encontre d'un arbitre qui ne respecte pas les directives administratives et managériales nécessaires à la gestion et à l'organisation de l'arbitrage départemental. Dès lors, une mesure administrative pourra être prononcée à l'encontre d'un arbitre pour : - mauvaise interprétation du règlement, faute technique ou faiblesse manifeste dans sa direction des acteurs en cours de match ou dans l'exercice de ses responsabilités autour du match. »*,

Attendu également que la commission aurait apprécié recevoir un retour de l'intéressé après avoir répondu positivement à sa demande de lui adresser une attestation dans le cadre de sa poursuite d'études.

Attendu, en outre, que l'intéressé n'a, à ce jour, donné suite à aucune des sollicitations de la Commission Départementale d'Arbitrage concernant la formation continue, ne participant ni aux écoles d'arbitrage, ni au stage de début de saison, ni à Evalbox, ni aux autres actions mises en place,

Attendu l'article 18 du Statut de l'Arbitrage disposant que : *« L'arbitre est tenu de suivre les stages ou journées de formation organisés à son intention et peut être sanctionné en cas d'absence »*,

**Le bureau de la CDA prononce la non-désignation pour une durée de 1 mois à compter du 27-09-2026 (art. 39 du statut de l'arbitrage) à l'encontre de l'intéressé.**



## AUDITION

Attendu que le licencié n°1109318251 est accompagné du licencié n°1190527205

Bruno DUPUIS, Président de la CDA, rappelle les motifs de l'audition du jour,

Attendu que l'intéressé ne reconnaît pas la totalité des faits énoncés et apporte une explication sur son comportement en tant que spectateur qu'il juge non sanctionnable lors de la rencontre citée dans le dossier.

Attendu la réception d'un rapport du licencié n°1110342290 relatant des propos inacceptables et discriminatoires tenus à l'encontre du trio arbitral, en particulier sur sa propre personne.

Attendu que ces propos ont été entendus par le licencié n° 1102440061, arbitre assistant situé proche du public et donc de l'intéressé.

Attendu l'article 38 du Statut de l'Arbitrage relatif aux sanctions d'ordre disciplinaire,

*« Un arbitre peut notamment faire l'objet de sanctions disciplinaires s'il s'est rendu coupable d'un ou plusieurs des agissements répréhensibles mentionnés à l'article 2.1.d) du Règlement Disciplinaire, tels que : le non-respect du devoir de réserve, du devoir d'impartialité, des obligations relatives aux paris sportifs, ou encore des critiques publiques à l'encontre de collègues arbitres ou des instances dirigeantes. »*

Attendu que l'intéressé a omis, volontairement selon les déclarations d'un membre du club recevant ayant souhaité rester anonyme, de consigner les sanctions disciplinaires prises lors de la rencontre Poitiers Asac (1) – Les Trois Moutiers (1), disputée dans le cadre de la Coupe Jolliet Rousseau le 18 janvier 2026,

Attendu, en outre, que l'intéressé n'a, à ce jour, donné suite à aucune des sollicitations de la Commission Départementale d'Arbitrage concernant la formation continue, ne participant ni aux écoles d'arbitrage, ni au stage de début de saison, ni à Evalbox, ni aux autres actions mises en place,

Attendu l'article 18 du Statut de l'Arbitrage disposant que : *« L'arbitre est tenu de suivre les stages ou journées de formation organisés à son intention et peut être sanctionné en cas d'absence »*,

Attendu l'article 39 du Statut de l'Arbitrage disposant que :

*« Les Commissions de l'Arbitrage peuvent prononcer une mesure administrative à l'encontre d'un arbitre qui ne respecte pas les directives administratives et managériales nécessaires à la gestion et à l'organisation de l'arbitrage départemental »*,

Attendu également que l'intéressé a déjà été entendu par le Bureau de la Commission Départementale d'Arbitrage le 29 mars 2024. À titre de rappel, les faits reprochés étaient les suivants :

- Comportement particulièrement répréhensible et inapproprié (critiques envers les instances dirigeantes, manque de discrétion, propos insultants envers un joueur) lors d'une rencontre en début de saison 2023/2024 (rapport d'un arbitre central ayant souhaité rester anonyme)
- Échanges de courriels inappropriés avec Bruno DUPUIS, Président de la CDA, à la suite de l'annulation d'une rencontre pour laquelle il avait été désigné
- Trois annulations de désignations sans justificatif

**Le Bureau de la CDA avait alors prononcé à l'encontre de l'intéressé une mesure de non-désignation pour une durée de trois mois, dont un mois avec sursis (article 39 du Statut de l'Arbitrage), conformément au procès-verbal n°04 du 29 mars 2024.**

Attendu qu'une sanction plus forte peut être prononcée lorsque les circonstances caractérisent des manquements administratifs d'une particulière gravité et/ou leur répétition,

Attendu qu'en l'espèce, ces conditions sont réunies,

**Le Bureau de la CDA prononce la non-désignation à compter du 27-09-2026 pour une durée de 3 mois + le mois de sursis prononcé le 29 mars 2024 à l'encontre de l'intéressé.**



## AUDITION

Attendu que le licencié n° 2543549641 n'a pas souhaité honorer cette convocation, précisant mettre un terme à sa fonction d'arbitre.

Attendu que l'intéressé était convoqué pour ses déconvocations multiples et successives (10) sans justificatif.

Attendu que le club de l'intéressé a été tenu informé de sa décision par le District. Le club, par le biais de sa présidente, « regrette ces manquements aux obligations liées à sa fonction. Le club ne cautionne pas ces absences successives ni le manque de communication associé. »

Attendu que le club précise également : « Nous vous informons que nous avons échangé avec l'intéressé, qui nous a fait part de son impossibilité de poursuivre son activité d'arbitre en raison de contraintes professionnelles. Le club prend acte de cette situation et reste pleinement conscient de ses responsabilités vis-à-vis du district. »

La Commission Départementale d'Arbitrage remercie le club pour sa compréhension et prend note de l'arrêt de l'intéressé. S'il était amené à revenir sur sa décision, le Bureau de la Commission Départementale d'Arbitrage le convoquera.

## CANDIDATURES LIGUE

À l'issue des questionnaires réalisés durant la première partie de la préparation Ligue théorique, et comme demandé par le Règlement Intérieur de la Commission Régionale d'Arbitrage, la liste des candidats ci-dessous sera envoyée avant le 31 mars 2026 à la CRA.

**Candidats R3** : RODRIGUEZ Tanguy, BOUSBAA Mounir, BACO Anfone, MARTEAU Alexandre, LE MAU Quentin

**Candidats JAR** : COUTURAS Hugo, GONCALVES Mathis

**Candidats Futsal** : COURTADIOU Thibault, DENIS Cyrille

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**Le Président,  
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,  
Gaël CHARON**



## INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

# Stage Détection/Sélection U14 Garçons



### CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2012.

**MERCREDI 8 AVRIL 2026 à POITIERS**

(Complexe sportif de St Nicolas – Terrain Synthétique – route de Parthenay – 86000)

**Rendez-vous à 9h30 précises**

*Fin prévue vers 17h*

A l'issue de ce stage, une quinzaine de joueurs sera retenue en Sélection de la Vienne afin de participer au Tournoi Interdistricts prévu le Lundi 13 Avril à Niort.

**Restauration du midi prise en charge par le District**

Chaque joueur devra se munir :

- d'une tenue sportive (hors-terrain)
- de son équipement complet de joueur
- de son nécessaire de douche
- d'une gourde

**Liste des 29 joueurs convoqués (dont 6 Gardiens de but)**

- **BUXEROLLES** : BACAR OMAR Zacariya, **CARLIER** Nohlan, GUERRERO Tylan, **BELMOKADEM** Rayane, SOLINAS Luca, TRAN Bao Hoang
- **CHATELLERAULT S.O.C** : CHABOISSON Jules, RAOUI Hatim
- **G.J ESPOIR SUD POITIERS** : HECKLY Ruben, TAUPIN Kylian
- **G.J V.V.M CHAUVIGNY** : PERROT Noé, **AUZANNET** Myron, KOULIBALY Fallilou, WEBER Eliott, JOVANOVA Lucas, **GAUCHON** Valentin, MAILLARD Nolan
- **MIGNE-AUXANCES** : GIRAUDEAU Noah
- **STADE POITEVIN F.C** : ROY Aronne, **TOURE** Ismaël, MALE Aly, LAAFAR Kaïs, RUFFIN Hugo, MILON Yanis, NGBOPOLO KOLENA Kévin, **AMAN** Hugo, MORIN Mezzo, AKYOLLU Tuncay
- **VOUNEUIL/BERUGES** : NOUZILLEAU Lucien

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter Anthony ALLOUIS, CTD PPF 86, au 0644283394.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

# Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles



## CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

### Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)~~ **ANNULÉ**
- ~~Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)~~ **ANNULÉ**
- Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h  
  - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h  
  - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

### Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueuses
- Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueuses aux détections futures

### Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92**



## Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNEUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNEUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNEUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	<b>DUBOIS ROBERTSON</b>	<b>TIANA</b>	<b>STADE POITEVIN</b>
13	<b>MOLONGO</b>	<b>LUNA</b>	<b>STADE POITEVIN</b>
14	<b>GOYAUD</b>	<b>OLIVIA</b>	<b>STADE POITEVIN</b>
15	<b>COSTARD</b>	<b>ANA</b>	<b>F.C LOUDUN</b>
16	<b>HEBERT</b>	<b>MAEVA</b>	<b>F.C LOUDUN</b>

## Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAI	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY